

*Questions orales*

**M. Hermanson:** Répondez à la question.

**M. Mifflin:** J'y répondrai si vous voulez bien écouter.

**Une voix:** Et apprendre des choses.

**M. Mifflin:** Il a maintenu très catégoriquement que la mobilité dans les Forces canadiennes était une chose très importante. Et il veut rehausser le moral de nos soldats avec ce genre de question? Allons donc.

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.):** Monsieur le Président, les Canadiens voudraient bien qu'il s'agisse là d'un incident isolé, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Des documents obtenus aux termes de la Loi sur l'accès à l'information montrent que le contre-amiral Keller, qui est actuellement chef des services financiers au QGDN, a reçu pendant plus de quatre ans des indemnités d'absence du foyer totalisant 86 000 \$. En même temps, à Esquimalt, des marins brevetés font la queue devant les bureaux d'aide sociale pour essayer de nourrir leur famille.

Voilà un exemple de mauvaise gestion de la part du ministre. Comment peut-il laisser cela se produire sous son nez?

**M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, en toute honnêteté, je dois dire aux députés qu'il m'est très difficile de trouver une réponse à ce genre de question.

**M. Mills (Red Deer):** Il n'y a pas de réponse.

**M. Mifflin:** Pour donner une réponse, il faut qu'il y ait une question. Il n'y a pas eu de question. Le député parle d'argent versé à des officiers supérieurs pour assurer la mobilité dans les Forces canadiennes. Il a signé dans le cadre de sa participation...

**M. Mills (Red Deer):** Hors de contrôle.

**M. Mifflin:** Il a signé en faveur de la mobilité. Il ne peut pas retirer sa signature de ce rapport. Elle est indélébile. Elle ne peut être changée. Je croyais que le député était digne de foi.

\* \* \*

● (1440)

[Français]

## LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales.

Au printemps dernier, le premier ministre avait évoqué qu'une des façons d'éliminer les chevauchements entre Québec et Ottawa serait de confier à Ottawa la perception de tous les impôts des Québécois. Or, la semaine dernière, le ministre des Affaires étrangères revenait sur cette solution pour éliminer, lui, les dédoublements.

Le ministre des Affaires intergouvernementales peut-il nous dire si le premier ministre, ou lui, ou ses collègues, ont présenté à M. Daniel Johnson la solution préconisée par le ministre des Affaires étrangères pour réduire les dédoublements, à l'effet de faire percevoir tous les impôts des Québécois par le fédéral et de fermer les centres Travail Québec?

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.):** Monsieur le Président, sur les questions de dédoublements, je pense que ce qu'il faut considérer ici, c'est quelle est la bonne foi des parties lorsqu'on veut négocier des accords pour éliminer les chevauchements.

Je ferais simplement remarquer que nous avons eu, avec la province de Québec, avant l'élection du Parti québécois, douze accords pour éliminer les dédoublements. Nous en avons eu 64 en tout avec les autres provinces. Mais depuis l'élection du Parti québécois, le 12 septembre, il n'y a eu aucun accord de négocié sur les dédoublements.

Je pense que ce qu'il faut souligner, c'est le fait que le Parti québécois a montré qu'il n'avait aucun intérêt à réduire les chevauchements quels qu'ils soient, parce que comme M. Parizeau lui-même l'a indiqué, ce qui lui importe ce n'est pas de faire marcher le fédéralisme, c'est d'en sortir. C'est cela leur but, c'est ce qu'ils veulent faire, c'est à cela qu'ils consacrent leurs efforts.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, le ministre des Affaires intergouvernementales admettrait-il que la dernière proposition qui a été faite par le fédéral, au Québec, pour éliminer les chevauchements et les dédoublements, c'était une entente dans le domaine de la main-d'oeuvre, qui avait été rejetée par Daniel Johnson, qui était à l'époque premier ministre, et par l'actuelle ministre du Travail qui avaient qualifié cette entente d'entente à rabais?

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.):** Monsieur le Président, quelle que soit la façon dont le ministre du Travail au Québec l'ait qualifiée, cela ne change pas la réalité.

La réalité, c'est que le gouvernement fédéral avait offert aux provinces, y compris la province de Québec, de donner toutes les dépenses qui sont faites en institutions scolaires aux provinces, de leur transférer les programmes et l'argent. À ce moment-là, la province de Québec a refusé, et à mon avis ils ont prouvé une fois de plus qu'ils ne veulent pas négocier des accommodements avec le gouvernement fédéral.

Nous sommes ouverts à faire des accommodements, eux ne sont intéressés qu'à la séparation.